

# MÉCANISME INTERNATIONAL DE L'ONU

## APPELÉ À EXERCER LES FONCTIONS RÉSIDUELLES DES TRIBUNAUX PÉNAUX

Juriste, P-3

DATE LIMITE POUR LE DÉPÔT DES CANDIDATURES :	18 décembre 2020
DATE DE PUBLICATION :	19 novembre 2020
UNITÉ ADMINISTRATIVE : Bureau du Procureur	Bureau du Procureur
LIEU D'AFFECTATION :	Arusha
RÉFÉRENCE DU POSTE VACANT :	20-LEG-RMT-144783-R-ARUSHA

---

Valeurs fondamentales de l'ONU : intégrité, professionnalisme, respect de la diversité

---

### Place dans l'organigramme et rapports hiérarchiques

Le poste est à pourvoir au sein du Bureau du Procureur du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux, à la division d'Arusha. Le titulaire du poste travaille sous la supervision directe du responsable de la division d'Arusha/juriste hors classe.

**\*Le contrat du candidat retenu est subordonné à l'approbation du budget.**

Responsabilités - Le titulaire du poste s'acquitte des fonctions suivantes :

En consultation avec le Responsable de la division d'Arusha et/ou le juriste, il traite de questions de droit pénal.

Il effectue des recherches et des analyses juridiques approfondies ; il prépare des avis juridiques, des écritures et des memoranda sur diverses questions de droit pénal international.

Il examine et analyse des documents juridiques ou autres.

Il rédige des écritures, des rapports, des études et de la correspondance.

Il facilite les recherches liées aux affaires pour les procureurs et les enquêteurs de passage et procède ou participe à la préparation des réponses aux demandes d'assistance des autorités nationales et autres. Il répond aux demandes adressées par le public, les établissements universitaires, les chercheurs ou autres.

Il supervise les recherches de documents précis et examine les documents identifiés en vue de leur communication à la Défense ou aux autorités requérantes.

Il rédige à l'intention des archivistes des conseils relatifs aux documents, au recueil des éléments de preuve du Bureau du Procureur et aux demandes de recherches liées aux affaires.

Il aide ses supérieurs à assurer la coordination des conférences diplomatiques, des commissions, des comités, des groupes de travail, des groupes d'expert et d'autres organes, notamment par la préparation de documents d'information, de résumés des questions examinées et des opinions exprimées par les délégués, de rapports de réunion, etc.

Il assiste aux audiences et plaide devant le Mécanisme, en tant que de besoin.

Il collabore et apporte son soutien aux travaux de la division de La Haye le cas échéant.

Il s'acquitte d'autres fonctions que lui confie le responsable de la division concernée et/ou le juriste.

### Compétences

- **Professionnalisme** — Le titulaire du poste a une connaissance du génocide et des crimes commis au Rwanda. Connaissance des principes, concepts et procédures juridiques nécessaires à l'étude, à l'examen et au traitement de divers documents juridiques et aptitude à la mettre en pratique. Bonne connaissance du droit pénal ou du droit pénal international (matériel et procédural). Il connaît divers outils de recherche juridique (électroniques/en ligne) et est apte à rechercher et analyser des informations sur de nombreuses questions juridiques. Il est apte à interpréter et appliquer des instruments juridiques, à produire et présenter des résultats, recommandations et avis de façon claire et concise. Il est apte à rédiger des documents juridiques et à analyser des éléments de preuve en étant sous pression. Discrétion et aptitude à développer un raisonnement juridique sérieux dans le cadre des travaux confiés. Il dispose d'une expérience professionnelle et sait travailler efficacement dans un cadre multiculturel. Il tire fierté de son travail et de ses réalisations ; il apporte à l'exécution de ses tâches la conscience et le souci d'efficacité voulus pour être en mesure d'honorer les engagements contractés, de tenir les délais impartis et d'obtenir les résultats escomptés ; il agit pour des motifs professionnels plutôt que personnels ; il persévère face aux obstacles et aux difficultés ; il conserve son calme dans les situations de crise. Il est soucieux du respect du principe de l'égalité des sexes en assurant la pleine et égale participation des hommes et des femmes dans tous les aspects du travail.
- **Aptitude à la communication** : le titulaire du poste s'exprime avec clarté et efficacité, à l'oral comme à l'écrit ; il est à l'écoute des autres, s'efforce de bien les comprendre et sait réagir de manière appropriée ; il n'hésite pas à demander des éclaircissements et se montre ouvert au dialogue. Il sait adapter le langage, le ton, le style et la présentation au public auquel il s'adresse ; il est soucieux de partager l'information avec les intéressés et les tient au courant.
- **Esprit d'équipe** — Le titulaire du poste collabore avec ses collègues afin d'atteindre les objectifs de l'institution. Il sollicite les apports en appréciant à leur juste valeur les idées et la compétence de chacun ; il se montre disposé à apprendre des autres ; il fait passer l'intérêt général de l'équipe avant son intérêt particulier. Il accepte les décisions finales du groupe et s'y plie, même si celles-ci ne cadrent pas toujours avec son point de vue. Il partage les réussites de l'équipe et assume sa part de responsabilité dans ses échecs.

# MÉCANISME INTERNATIONAL DE L'ONU

## APPELÉ À EXERCER LES FONCTIONS RÉSIDUELLES DES TRIBUNAUX PÉNAUX

---

### QUALIFICATIONS

#### Formation

Diplôme universitaire supérieur (master ou équivalent) en droit. Un diplôme universitaire de premier cycle conjugué à deux (2) années d'expérience professionnelle adaptée peut être envisagé au lieu du diplôme universitaire supérieur.

#### Expérience professionnelle

Au moins 5 années d'expérience dans le domaine juridique assortie d'une progression des responsabilités professionnelles, notamment dans les poursuites pénales complexes. Une expérience pertinente au TPIY et/ou au TPIR et une bonne compréhension du génocide au Rwanda sont très souhaitables.

#### Connaissances linguistiques

L'anglais et le français sont les deux langues de travail du Mécanisme. Pour le poste annoncé, une maîtrise parfaite de l'anglais à l'oral et à l'écrit est indispensable ; la connaissance pratique du français est souhaitable.

#### Méthode d'évaluation

Les candidats présélectionnés pourront être invités à passer une épreuve technique suivie d'un entretien visant à déterminer leurs compétences.

---

#### Remarque spéciale :

Le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies est résolu à atteindre l'objectif de parité hommes-femmes dans son personnel. Les femmes sont vivement encouragées à envoyer leur candidature.

La nomination à ce poste est limitée au Mécanisme. **\*Le contrat du candidat retenu est subordonné à l'approbation du budget.** Le contrat du candidat retenu sera d'une durée limitée conformément au financement prévu initialement pour le poste. Le renouvellement du contrat dépend de la prorogation du mandat et/ou des fonds disponibles. Les Tribunaux internationaux n'étant pas intégrés au Secrétariat, les membres du personnel de l'ONU qui y travaillent sont affectés ou détachés par leur département ou leur service d'origine. La nomination des membres du personnel de l'ONU est soumise à l'autorité du Secrétaire général. Les membres du personnel sont censés assumer périodiquement de nouvelles fonctions, conformément aux règles et procédures en vigueur, et peuvent à cet effet être redéployés par le Secrétaire général sur d'autres postes dans toute l'Organisation selon l'évolution des besoins et des mandats.

#### REMARQUE À L'ATTENTION DES CANDIDATS DÉJÀ PRÉSÉLECTIONNÉS

Les candidats présélectionnés doivent manifester leur intérêt et faire part de leur disponibilité pour les postes vacants en soumettant une version mise à jour de leur notice personnelle et une lettre de motivation.

---

#### Gratuité :

L'ONU NE PERÇOIT DE FRAIS À AUCUN STADE DU RECRUTEMENT (CANDIDATURE, ENTRETIEN, TRAITEMENT, FORMATION OU AUTRE). ELLE NE S'INTÉRESSE PAS AUX INFORMATIONS BANCAIRES.

#### Considérations générales

Aux termes du paragraphe 3 de l'article 101 de la Charte des Nations Unies, la considération dominante dans le recrutement du personnel doit être la nécessité d'assurer à l'Organisation les services de personnes possédant les plus hautes qualités de travail, de compétence et d'intégrité. Aucun candidat ne sera pris en considération par l'ONU s'il s'est rendu coupable de violation du droit international des droits de l'homme ou du droit international humanitaire, d'exploitation sexuelle, d'atteinte sexuelle ou d'infraction autre qu'une infraction mineure au code de la route, ou s'il existe des motifs raisonnables de croire que le candidat a été impliqué dans la commission de l'un de ces actes. L'expression « exploitation sexuelle » désigne le fait de profiter ou de tenter de profiter d'un état de vulnérabilité, d'un rapport de force inégal ou de rapports de confiance à des fins sexuelles, y compris mais non exclusivement en vue d'en tirer un avantage pécuniaire, social ou politique. L'expression « atteinte sexuelle » désigne toute intrusion physique à caractère sexuel commise par la force, sous la contrainte ou à la faveur d'un rapport inégal, ou la menace d'une telle intrusion.

Sera dûment prise en considération l'importance d'un recrutement effectué sur une base géographique aussi large que possible. Aucune restriction ne sera imposée par l'ONU à l'accès des hommes et des femmes, dans des conditions égales, à toutes les fonctions, dans ses organes principaux et subsidiaires. Le Secrétariat de l'ONU est un espace non-fumeurs.

Les candidats sont priés de suivre attentivement toutes les consignes disponibles sur la plateforme de recrutement en ligne Inspira. Pour des informations plus détaillées, ils ou elles peuvent consulter le manuel d'instructions pour le candidat, en cliquant sur le lien hypertexte « Manuels » sur le côté supérieur droit de la page d'accueil de leur compte Inspira.

Les candidatures feront l'objet d'une évaluation et d'un examen préalables sur la base des informations soumises conformément aux critères d'évaluation de l'avis de vacance de poste et aux dispositions législatives internes applicables de l'Organisation des Nations Unies, notamment la Charte des Nations Unies, les résolutions de l'Assemblée générale, le Statut et le Règlement du personnel, les textes administratifs et les directives. Les candidats doivent fournir des informations

---

# MÉCANISME INTERNATIONAL DE L'ONU APPELÉ À EXERCER LES FONCTIONS RÉSIDUELLES DES TRIBUNAUX PÉNAUX

exhaustives et précises conformément aux instructions fournies sur la plateforme Inspira. Une fois la candidature envoyée, aucune modification, suppression ou révision, ni aucun ajout ou changement ne pourra être fait. Il sera procédé à une vérification des références des candidats faisant l'objet d'une attention particulière pour s'assurer de l'exactitude des renseignements qu'ils ont fournis dans leur candidature.

L'avis de vacance de poste publié sur le portail Carrières sera retiré à 23 h 59 (heure de New York) à la date limite pour le dépôt des candidatures.

## COMMENT POSTULER :

Les candidatures doivent être présentées sur Inspira, le portail de recrutement de l'ONU. Le Mécanisme ne peut prendre en compte les candidatures qui lui sont adressées par courriel.

Adresse du site pour les candidats internes : <https://inspira.un.org>

Adresse du site pour les candidats externes : <https://careers.un.org>

---